

MAÏEUTIQUE

Qu'est-ce qu'un(e) maïeuticien(ne) (ou sage-femme) ?

Le maïeuticien exerce une **profession médicale** : il a un droit de **diagnostic** et **prescription**. Il s'occupe du suivi de la **grossesse**, et propose des séances de préparation à l'accouchement. Il assure en toute autonomie **le travail et l'accouchement**, s'il est physiologique. Il dispense les **soins à la mère et au nouveau-né**. Il peut également exercer un **suivi gynécologique** et délivrer une **contraception**. Par ailleurs, il peut pratiquer des **IVG médicamenteuses** et la **rééducation périnéo-sphinctérienne post-accouchement**. Le maïeuticien joue un rôle essentiel en **addictologie**, notamment tabagique. Il assure également la **vaccination** des femmes enceintes et de leur entourage.

Formation initiale

Les études de sage-femme durent cinq ans, et sont divisées en deux cycles :

- **Le premier cycle (ou DFGSMa)** dure 3 ans, et débute par la PACES/PASS/L.AS. Les 2^{ème} et 3^{ème} année alternent enseignements **théoriques** et **pratiques**, permettant d'acquérir **les bases de la physiologie obstétricale, gynécologique et pédiatrique**.
- **Le deuxième cycle (ou DFASMa)** dure 2 ans, alliant de nouveau enseignements **théoriques** et **pratiques**. Il est consacré à l'apprentissage du **diagnostic** et à la **connaissance de la pathologie obstétricale, gynécologique et pédiatrique**.

L'exercice du maïeuticien

Le maïeuticien peut être **salarié** d'un hôpital, d'un établissement de santé privé, ou encore salarié territorial (par exemple, travailler à l'Agence Régionale de Santé). Il peut aussi exercer **en libéral** dans son propre cabinet.

Le salaire mensuel brut d'une sage-femme à l'hôpital est d'environ **1 980 €** en début de carrière et de **3 820 €** en fin de carrière.

